

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

*Cabinet*  
*Bureau de la communication Interministérielle*

Papeete, le 21 février 2017

**INFORMATION MEDIAS**

**Visite officielle à AHE de Mme Ericka BAREIGTS,  
Ministre des Outre-mer**  
*Mardi 21 février 2017*

**Programme :**

- 07h00**      **Décollage pour l'atoll de Ahe**
- 08h15**      **Accueil par M. Roland REID, maire délégué et la population de Ahe**
- levé des couleurs, discours
  - visite d'une ferme perlière
  - visite du site qui accueillera la future école-abri de survie
  - visite de la centrale hybride
  - korero et cérémonie d'offrande
- 14h45**      **Atterrissage à Tahiti-Faa'a**

**Présentation de l'atoll de Ahe**



Ahe est une commune associée de Manihi, d'une superficie de 13 890 ha peuplée de 552 habitants (recensement de 2012).

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

A Ahe, on trouve une école élémentaire, un dispensaire, deux épiceries, deux pensions de famille, une quarantaine de fermes perlières, un aérodrome, une navette maritime communale et une centrale électrique hybride.

La qualité de l'eau du lagon est propice aux activités nautiques et perlicoles.

### **Projet de construction d'une école-abri de survie**

L'école primaire de Ahe édifiée en 1980 a bénéficié d'une extension en 2010 (salle multimédia et bibliothèque) puis d'une seconde en 2014 avec la construction de la cantine. Le préau a été construit par l'association des parents d'élève en 2004.

Toutefois, la partie principale du bâtiment (la plus ancienne) est très exposée aux embruns et son altération est significative.

### **Projet**

Le projet consiste en la déconstruction du bâtiment ancien (1980) et en la reconstruction d'un bâtiment aux normes abri para-cyclonique.

L'opportunité de reconstruire cette école repose essentiellement sur sa vocation double à savoir :

- offrir une infrastructure moderne répondant aux normes en vigueur ;
- offrir un lieu d'accueil à la population en cas d'évènement cyclonique.

### **Financement**

Pour mener à bien ce projet, la commune a obtenu un financement de près de 5.6 millions de Fcp pour la réalisation des études préalables au titre du Fond intercommunal de péréquation (FIP).

Les travaux ont été estimés à 166,6 millions de Fcfp financés à 80% par le FIP et 20% par la commune.

### **Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

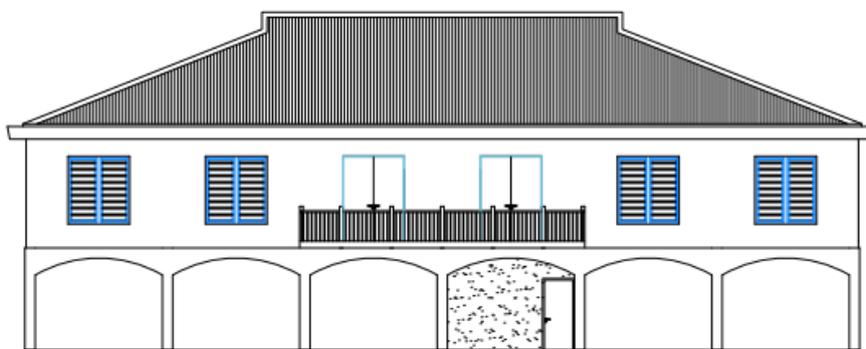
[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

## HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

### Bâtiment actuel



### Futur bâtiment



### Point de situation sur les abris de survie

Grâce aux crédits mobilisés dans le cadre du contrat de projets 2008-2014, 28 abris de survie ont pu être achevés en vue d'assurer la protection des habitants de ces îles basses pour un total investi de plus de 5 milliards de Fcfp financés, pour moitié, par l'État. Toutefois, 12 atolls demeurent à ce jour dépourvus de constructions para-cycloniques. Sur les 27 abris restant à bâtir, 17 sont en phase « permis de construire » et 10 ont atteint un niveau de maturité propre à l'engagement des travaux.

### **Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)

[www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr)